



This project was funded by  
the European Union's Justice  
Programme (2014-2020)  
GA 101008326



*StrEnghthen Lay and honorary judges European CompeTencies*

# **WORKSHOP-FR-2022**



This content represents the views of the  
author only and is his/her sole responsibility.  
The European Commission does not accept  
any responsibility for use that may be made  
of the information it contains.



## Partners

- ❖ Università degli Studi della Campania “Luigi Vanvitelli”
- ❖ Concilium Schlichtung und Beratung GmbH
- ❖ Union Européenne des Magistrats statuant en matière Commerciale
- ❖ Associazione Nazionale Giudici di Pace
- ❖ FB European Consulting



Supported by: European Network of Associations of Lay Judges





<https://selectproject.eu/>

## **Résumé du projet :**

- ▶ *L'objectif du projet est de développer un concept de sensibilisation par le biais d'une série de séminaires, en utilisant également des outils d'apprentissage à distance (e-learning), afin de fournir aux juges non professionnels des connaissances et des outils pratiques leur permettant d'assurer la bonne application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne dans le cadre de leurs fonctions.*



<https://selectproject.eu/>

## Objectifs généraux :

- ▶ *Contribuer à l'application effective et cohérente du droit de l'Union européenne en formant les juges non professionnels à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.*
- ▶ *Renforcer le rôle des juges non professionnels dans le bon fonctionnement des systèmes judiciaires européens en promouvant une formation systématique sur la législation de l'UE ainsi que l'échange transnational de bonnes pratiques et la coopération entre juges non professionnels.*



<https://selectproject.eu/>

## **Résultats attendus :**

- ▶ ***Élargir les connaissances théoriques et pratiques des juges non professionnels sur les développements jurisprudentiels et normatifs dans le domaine des droits fondamentaux de l'UE.***
- ▶ ***Améliorer et renforcer la prise de conscience de la valeur ajoutée de la Charte européenne des droits fondamentaux.***



**Conseil de l'Union européenne | Bruxelles, le 8 mars 2021  
(OR. en) 6795/21 | JAI 233| FREMP 38 | Conclusions du Conseil sur  
le renforcement de l'application de la charte des droits  
fondamentaux de l'Union européenne**

- ▶ 23. Le Conseil **encourage** les États membres à explorer de nouvelles pistes pour améliorer les compétences du personnel judiciaire et des autres professionnels de la justice en ce qui concerne la charte, en s'appuyant sur du matériel de formation spécialisé, y compris des outils d'apprentissage en ligne. Le Conseil **suggère** que les États membres encouragent les réseaux de juges, **juges honoraires et juges non professionnels** et d'autres professionnels de la justice à mettre à nouveau l'accent sur l'application de la charte au niveau national, notamment en coopérant à la formation et à l'échange de pratiques et en s'appuyant sur le soutien et les outils proposés par la Commission, le réseau européen de formation judiciaire (ci-après le "REFJ") et la FRA.



## D4.2 Workshop / Atelier

- ▶ **SELECT:** Des ateliers (2 en Italie et 1 en Allemagne, 1 en Autriche, 1 en France, 1 en Belgique) seront organisés afin de promouvoir le manuel et les lignes directrices de la formation et de procéder à un échange de connaissances collaboratif entre le groupe cible et les parties prenantes impliquées dans le projet.
- ▶ **Travail: A questionnaire:**
- ▶ Aperçu de l'expérience des participants dans le domaine du droit européen en général et, plus concrètement, dans le domaine des droits fondamentaux de l'UE)



Journal officiel des Communautés européennes

ISSN 0378-7052 | C 364 | 43e année | 18 décembre 2000 | (2000/C 364/01)

CHARTRE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

- ▶ CHAPITRE I: DIGNITÉ (Art. 1-5)
- ▶ CHAPITRE II: LIBERTÉS (Art. 6-19)
- ▶ CHAPITRE III: ÉGALITÉ (Art. 20-26)
- ▶ CHAPITRE IV: SOLIDARITÉ (Art. 27-38)
- ▶ CHAPITRE V: CITOYENNETÉ (Art. 39-46)
- ▶ CHAPITRE VI: JUSTICE (Art. 47-50)
- ▶ CHAPITRE VII: DISPOSITIONS GÉNÉRALES (Art. 51-54)
- ▶ ***Travail : Veuillez lire ensemble les 54 articles et noter quels articles sont, selon vous, applicables aux juges consulaires.***



## D4.2 Workshop / Atelier

- ▶ **Travail: A discuter qu'est-qu'il faut, p.e.:**
- ▶ Mise en œuvre : Présence, ou en ligne/vidéo
- ▶ Conférence soutenue par .ppp (ou équivalent), lisible ( $\geq 24$ )
- ▶ Une rhétorique vivante
- ▶ Pauses régulières pour les questions
- ▶ Une ou deux sessions de "questions-réponses"
- ▶ Documentation du contenu de la formation après coup pour tous les participants
- ▶ Questionnaire détaillé par e-mail
- ▶ En cas de retour du questionnaire : "certificat de participation".



## Contacts

### Host Organization(s) Responsible(s)

*UEMC - France:*  
*Claude Gasser*  
*+33(0)6 08 21 46 13*

[\*claude.gasser@wanadoo.fr\*](mailto:claude.gasser@wanadoo.fr)

*Patrick Morancy*  
*+33 (0)6 07 31 62 44*

[\*patrick.morancy@wanadoo.fr\*](mailto:patrick.morancy@wanadoo.fr)

## SELECT



[\*SelectEUproject\*](#)



[\*EUpjectSELECT\*](#)



[\*@select\\_eu\\_project\*](#)

[\*www.selectproject.eu\*](http://www.selectproject.eu)

[\*admin@selectproject.eu\*](mailto:admin@selectproject.eu)